

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Terminale

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 10



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Sur votre copie, recopiez la liste ci-dessous et associez à chaque événement la date correcte parmi les propositions :

- a) Les Japonais bombardent Pearl Harbor.
- b) Les Alliés débarquent en Normandie.
- c) L'Allemagne envahit la Pologne.
- d) Les Soviétiques remportent la bataille de Stalingrad.

Propositions de dates :

1^{er} septembre 1939 - 10 mai 1940 - 7 décembre 1941 - 2 février 1943 - 6 juin 1944 - 9 août 1945.

- 2. Définissez ce qu'est la guerre froide.
- 3. Caractérissez les régimes totalitaires.

Géographie :

- 4. Citez deux canaux et deux détroits internationaux.
- 5. Parmi les trois propositions suivantes, choisissez et recopiez la définition qui correspond à la notion de « plateforme multimodale » :
 - a) Vaste espace urbain de plusieurs dizaines de millions d'habitants composé de villes reliées par un réseau dense de communications.
 - b) Lieu d'échanges dans lequel les marchandises ou les voyageurs changent de mode de transport.
 - c) Zone géographique d'un pays présentant des avantages fiscaux afin d'attirer les investissements et développer l'activité économique.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude 1 : le Centre spatial guyanais (Kourou), coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.

Document 1 : Conférence ministérielle de l'agence spatiale européenne : un grand succès pour l'Europe spatiale, la place de la France confortée.

« La conférence ministérielle de l'agence spatiale européenne s'est tenue les 27 et 28 novembre 2019 à Séville sous la coprésidence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de Manuel Heitor, ministre de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur du Portugal. Elle s'est achevée sur un grand succès pour l'Europe spatiale et conforte la place de la France dans ce secteur. En ouverture de la conférence, Frédérique Vidal a déclaré que " dans le contexte actuel, de compétition accrue et d'accélération des innovations, cette conférence devait permettre à l'Europe d'agir pour porter des projets spatiaux toujours plus ambitieux et novateurs mais également renforcer la compétitivité européenne ". [...]

Les 22 États membres de l'ESA¹, l'Union européenne, le Canada, la Slovénie et plusieurs observateurs ont participé activement aux travaux conduits pendant deux jours sous la co-présidence franco-portugaise. Les États membres ont souscrit pour 14,4 milliards d'euros, soit légèrement plus que le montant proposé par l'ESA. Cela représente également 4 milliards d'euros de plus que lors de la précédente conférence ministérielle de 2016. Ce montant très élevé témoigne du plein succès de cette conférence et du volontarisme des pays européens qui ont ainsi envoyé un signal fort d'investissement dans l'espace et de mise en commun de leurs moyens.

Ces 14,4 milliards d'euros permettront de confirmer ou d'amorcer des programmes très ambitieux. La France, avec près de 2,7 milliards d'euros, représente 18,5 % de ces engagements. Avec 40 € par habitant consacrés à l'espace, les Français sont ainsi les premiers souscripteurs d'Europe, la France restant par ailleurs le premier contributeur à l'ESA dans les années à venir. En matière d'accès à l'espace, les montants souscrits permettront en particulier la modernisation du site de Kourou, l'achèvement des programmes Ariane 6 et Vega C pour doter d'ici un peu plus d'un an l'Europe de deux lanceurs souverains et compétitifs ou encore le développement des technologies nécessaires pour préparer les lanceurs du futur.

La conférence ministérielle a également reconnu le rôle primordial de l'observation de la Terre pour faire face à des défis majeurs, et notamment le changement climatique. Près de 1,8 milliard d'euros seront ainsi consacrés au programme *Copernicus* qui permet à l'Europe de disposer de l'outil de surveillance de l'environnement le plus performant au monde. Le rôle de l'espace comme soutien à



l'ensemble de l'économie a fait l'objet d'une attention particulière, alors que *le new space*² témoigne d'une activité entrepreneuriale grandissante dans ce secteur. Plus de 1,5 milliard d'euros seront ainsi engagés sur des activités de télécommunications, permettant par exemple le déploiement de la 5G ou la communication optique avec les satellites.

Près de 2 milliards d'euros seront consacrés aux activités d'exploration, pour repousser toujours plus loin la frontière spatiale. Cela permettra de lancer, en coopération avec la NASA³, la mission *Mars Sample Return* qui permettra pour la première fois de l'histoire de rapporter des échantillons martiens sur Terre. »

Notes :

1. ESA : Agence spatiale européenne.
2. Le *New Space* fait référence à la relance de l'activité spatiale (collaboration entre public-privé).
3. La NASA est l'agence spatiale des États-Unis.

Source : 29 novembre 2019, *Communiqué de presse du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*, consultable sur le site du MESRI. (consulté le 14 septembre 2020)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)



Né(e) le :

1.1

Document 2 : Le Centre spatial guyanais (CSG) et la Guyane

L'infographie ci-dessous a été publiée dans le numéro de juin 2017 de la revue du CSG *Latitude 5*. Elle représente une réponse aux critiques qui ont pu être adressées au CSG pendant la période de fortes tensions sociales que la Guyane a connu en mars-avril 2017, au cours de laquelle le CSG a fait l'objet de blocages et d'une très forte perturbation de ses activités. Des accords signés le 21 avril 2017 entre l'État, les élus guyanais et le collectif « Pou la Gwiann Dékolé » ont mis fin à ces tensions.



Source : Juin 2017, *Latitude 5*, n°114, p. 14.



Questions :

1. Identifiez les acteurs de la politique spatiale européenne. (Documents 1 et 2)
2. Caractérissez la place de la France dans la politique spatiale européenne. (Document 1)
3. Citez une décision prise lors de la conférence ministérielle de l'agence spatiale européenne ayant un impact direct pour la Guyane. (Document 1)
4. Quelle image le document 2 donne-t-il du Centre spatial guyanais (CSG) ?
5. À partir des documents et à l'aide de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « le CSG joue un rôle à l'échelle de la Guyane, à l'échelle de l'Union européenne et à l'échelle mondiale ».

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Sujet d'étude 2 : Disneyland Paris, un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.

Document 1 : Le coûteux projet de Disneyland Paris.

« Reçu à l'Élysée le 27 février par le président de la République, Robert Iger, le PDG de *The Walt Disney Company*, a annoncé un plan d'investissement de deux milliards d'euros dans Disneyland Paris.

Ce plan s'échelonne à partir de 2021 et prévoit notamment la création de nouvelles attractions consacrées à *Star Wars*, aux super-héros Marvel et à la Reine des Neiges. Est-ce enfin le bout du tunnel pour Disneyland Paris, qui a fêté l'année dernière ses vingt-cinq ans ? Même si Disneyland Paris est devenu la première destination touristique européenne, avec 320 millions de visites cumulées et 6,2% des recettes touristiques françaises à lui seul, il a connu bien des déboires depuis sa création.

Après avoir un temps hésité avec l'Espagne (Alicante ou Barcelone) et Toulon, Disney a finalement implanté son parc en 1992 à Marne-la-Vallée, à l'est de Paris. Le climat francilien était certes moins clément, mais la position centrale en Europe et la densité des réseaux de transport devaient permettre d'attirer des centaines de millions de visiteurs. Malheureusement, Disney a commis une double erreur originelle en voulant d'une part européaniser son concept et d'autre part américaniser son management. Le parc s'appelait alors EuroDisney et la communication insistait par exemple sur les origines allemandes de Blanche Neige, anglaises d'Alice et françaises de Cendrillon. Or ce que cherchaient les Européens, ce n'était pas un parc repensé pour eux, mais bien un véritable Disneyland à l'américaine, sans avoir besoin d'aller ni en Californie ni en Floride. [...]

Malheureusement, du fait d'une trop faible activité en hiver, d'un public européen peu habitué au concept de parc d'attractions et de l'erreur de positionnement des débuts, la fréquentation – onze millions de visiteurs la première année, environ quatorze millions les années suivantes – s'est révélée insuffisante. Les Français, et notamment les Franciliens, se sont montrés bien moins assidus que prévu et ont acheté moins de produits dérivés qu'anticipé – dans le modèle économique d'un parc Disney, les billets d'entrée payent les coûts fixes et ce sont la restauration, l'hébergement et les boutiques qui assurent le bénéfice.

Les déficits se sont rapidement accumulés, encore accrus par les redevances qu'EuroDisney devait verser à sa maison mère pour avoir le droit d'utiliser ses personnages. Ces redevances (environ 10% du chiffre d'affaires du parc) ont permis à *The Walt Disney Company* d'empocher 1,2 milliard d'euros en vingt-cinq ans.



Introduite en bourse à onze euros en 1989, l'action EuroDisney n'a jamais retrouvé son cours d'origine. [...]

L'investissement est [...] cohérent pour le gouvernement français, le parc employant directement plus de 16 000 personnes et indirectement 55 000, alors que de nombreux touristes combinent une visite à Disneyland avec un séjour à Paris. Les retombées économiques sont, à ce titre, colossales. Selon une étude interministérielle de 2012, le parc a apporté en vingt ans pas moins de cinquante milliards d'euros de valeur ajoutée à l'économie française – soit l'équivalent du budget annuel de l'Éducation nationale ou le montant de la dette de la SNCF.

Au total, les deux milliards d'euros annoncés peuvent sembler tout juste suffisants, si on les compare avec les besoins en capitaux nécessaires pour éponger la dette. Mais il faut les mettre en regard des 5,5 milliards de dollars qu'a coûtés le parc de Shanghai, ouvert en 2016. Depuis son ouverture, Disneyland Paris a déjà absorbé sept milliards d'investissements (dont un milliard d'argent public, principalement pour l'aménagement de la gare ferroviaire). Avec un total de neuf milliards, il devient sans conteste l'un des sites touristiques les plus coûteux de tous les temps.»

Source : Frédéric Fréry, « Pourquoi Disney s'acharne à investir dans son parc parisien », *Slate*, 1 mars 2018.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

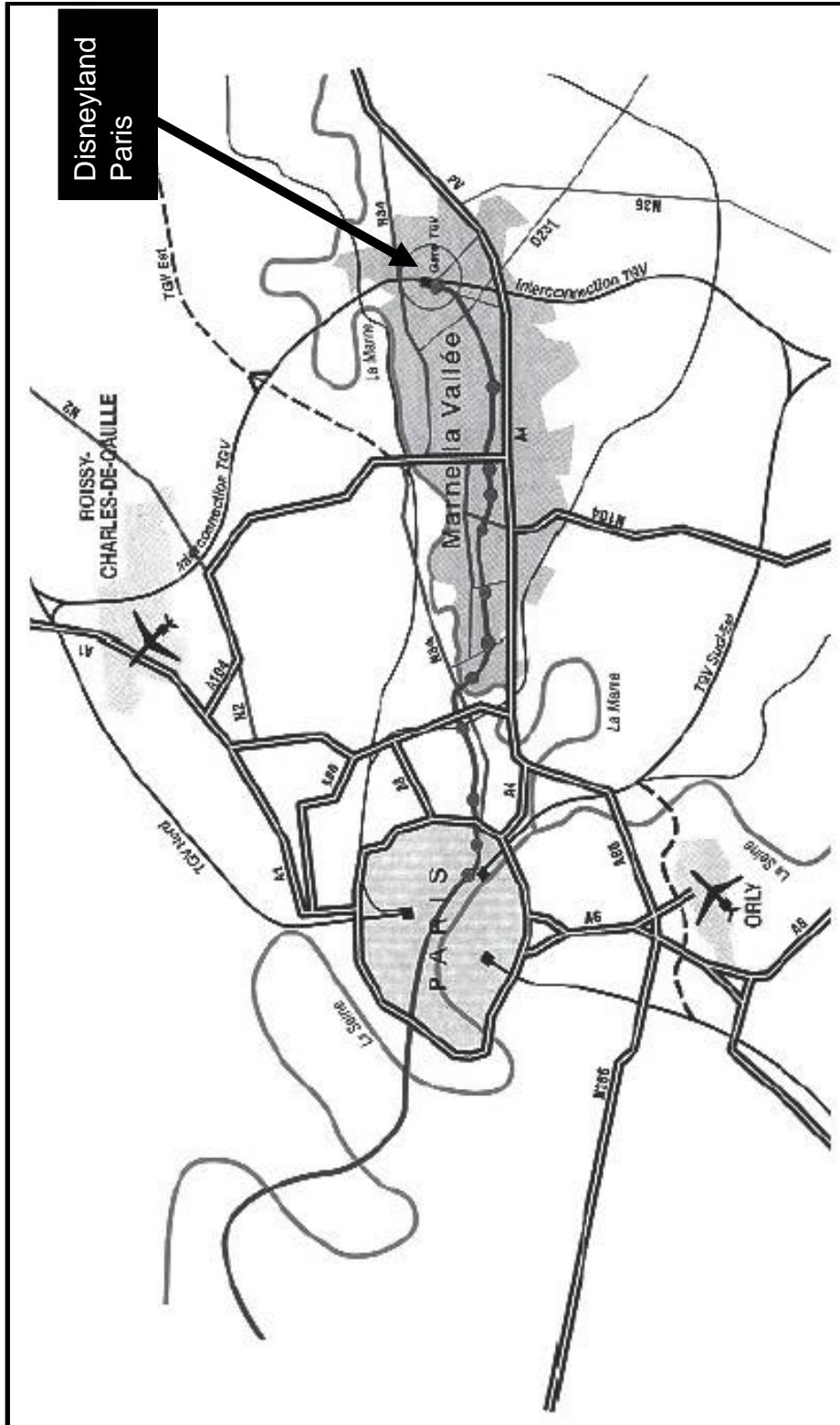


Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Document 2 : Disneyland Paris dans la région parisienne.



Source : D'après Epamarne-Epafrance, 2004 cité par Nathalie Brevet, « Mobilités et processus d'ancrage en ville nouvelle : Marne-la-Vallée, un bassin de vie ? », *L'information géographique*,



Questions :

1. Localisez et situez Disneyland Paris. (document 1 et 2)
2. Expliquez le passage souligné dans le document 1 à l'aide du document 2.
3. Caractérissez le poids économique du parc dans l'économie française. (document 2)
4. Identifiez deux éléments témoignant de la réussite et deux éléments témoignant des limites du modèle de Disneyland.
5. À l'aide des documents et de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « Disneyland Paris participe à l'intégration de la France dans la mondialisation et à son attractivité ».